

EgaPro Index 2024

Index de l'égalité Professionnelle et représentation équilibrée des Femmes et des Hommes

Catégorie	Entreprise de 50 à 250 salariés
Période de référence	01/01 au 31/12/2023
Effectif	
<i>Pris en compte dans le calcul des indicateurs</i>	79
Mode de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat Index	Non calculable
Motif de non calculabilité	Nombre de points maximum pouvant être obtenus est inférieur à 75 pts

Indicateurs	Résultats	
Écart de rémunération	Non calculable Motif : L'ensemble des groupes valides (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes), représentent moins de 40% des effectifs	
Écart de taux d'augmentations individuelles	6.8 %	35/35
	En nombre d'équivalent temps plein : 0.40 Population envers laquelle l'écart est favorable : Hommes	
% de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congés maternité	Non calculable Motif : Absence de retour de congé maternité durant la période de référence	
Nb de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0 % Sexe sur-représentés : Homme	0/10

Niveau de résultat Global 35

Nombre de points maximum pouvant être obtenus **45**

Publication des résultats obtenus :

<https://sere.soflux.fr/entreprise/>